

DÉPLIANTS — L'AGRICULTURE EN SEINE-ET-MARNE



Premier département agricole d'Île-de-France, la Seine-et-Marne dédie près de 60 % de ses terres à l'agriculture. Puissance économique incontestable de notre territoire, celle-ci est pourtant fragilisée et certaines filières comme l'élevage sont aujourd'hui menacées.

L'agriculture est un secteur économique dynamique et constitue une richesse de notre territoire. C'est pourquoi nous avons mis en place depuis 2015 une politique agricole volontariste et ambitieuse, destinée à lui redonner la place de premier ordre qui doit être la sienne dans notre département.

Soutenir les agriculteurs au quotidien, les accompagner dans les changements auxquels ils doivent faire face, tant par la modernisation de leurs équipements que dans le respect des réglementations environnementales, encourager l'innovation et la diversification agricole, mais aussi aider au développement des filières de proximité, telles sont nos priorités pour la Seine-et-Marne de demain.

Une Seine-et-Marne forte et fière de son agriculture !

1 DOCUMENT - Publié le 15 septembre 2021



Plaquette agriculture 2021.pdf
PDF-1.94 Mo

 TÉLÉCHARGEMENT